

# Prospections des rapaces nocturnes

Bilan des campagnes  
2013 - 2015 - 2017 - 2019





## Remerciements

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan tient à remercier chaleureusement l'ensemble des partenaires qui ont bien voulu contribuer à cette étude et qui ont parcouru le territoire à la recherche des rapaces nocturnes :

Les prospecteurs bénévoles : Hervé Morin, Michel Guyonvarc'h et son épouse, Guillaume Jan, Jean-Philippe Gruson, Marie Bellay, Gwénégan Cueff, Laurent Pérignon et Claire Bergerault, Pierre Gallène, Thomas Cosson, Jean-Marc Gueho, Ludovic Duchesne, Clément Diraison, Clément Nivet, Florent Grasland, Céline Gautier, Yves Thoron, François Urvoaz, Estelle Gablin, Marie-Lou Deniaud, Nicolas Fernandez.

Les partenaires associatifs :

- LPO Morbihan : Yves Thoron, Philippe, Noël, Diane, Alain, Laurent, Annick, Anne et Alain.
- Bretagne-Vivante ornithologie : François Urvoaz et Patrick Philippon.

Les élèves de BTS GPN de Kerplouz-La Salle. Les premières années qui se sont joints aux prospections : Ludine, Amélie, Suzie, Léa, Clément, Aimé, Gautier, Quentin, Jeanne, Louise, Émeline, Louis, Anthony, Sarah, Tiphaïne, Marie, Maxime. Les étudiants du projet PIC qui se sont investis dans cette étude : Estelle, Marie- Lou, Romuald et Axel.

Les enseignants au Lycée de Kerplouz à Auray : Philippe Rimasson et Catherine Chiche.

L'équipe municipale de Plescop pour l'organisation de la 11ème Nuit de la Chouette.

La Maison de la Nature de Vannes pour le prêt de son exposition sur les rapaces nocturnes.

La commune de Locmariaquer, et particulièrement Olivier Borderiou.



# Sommaire

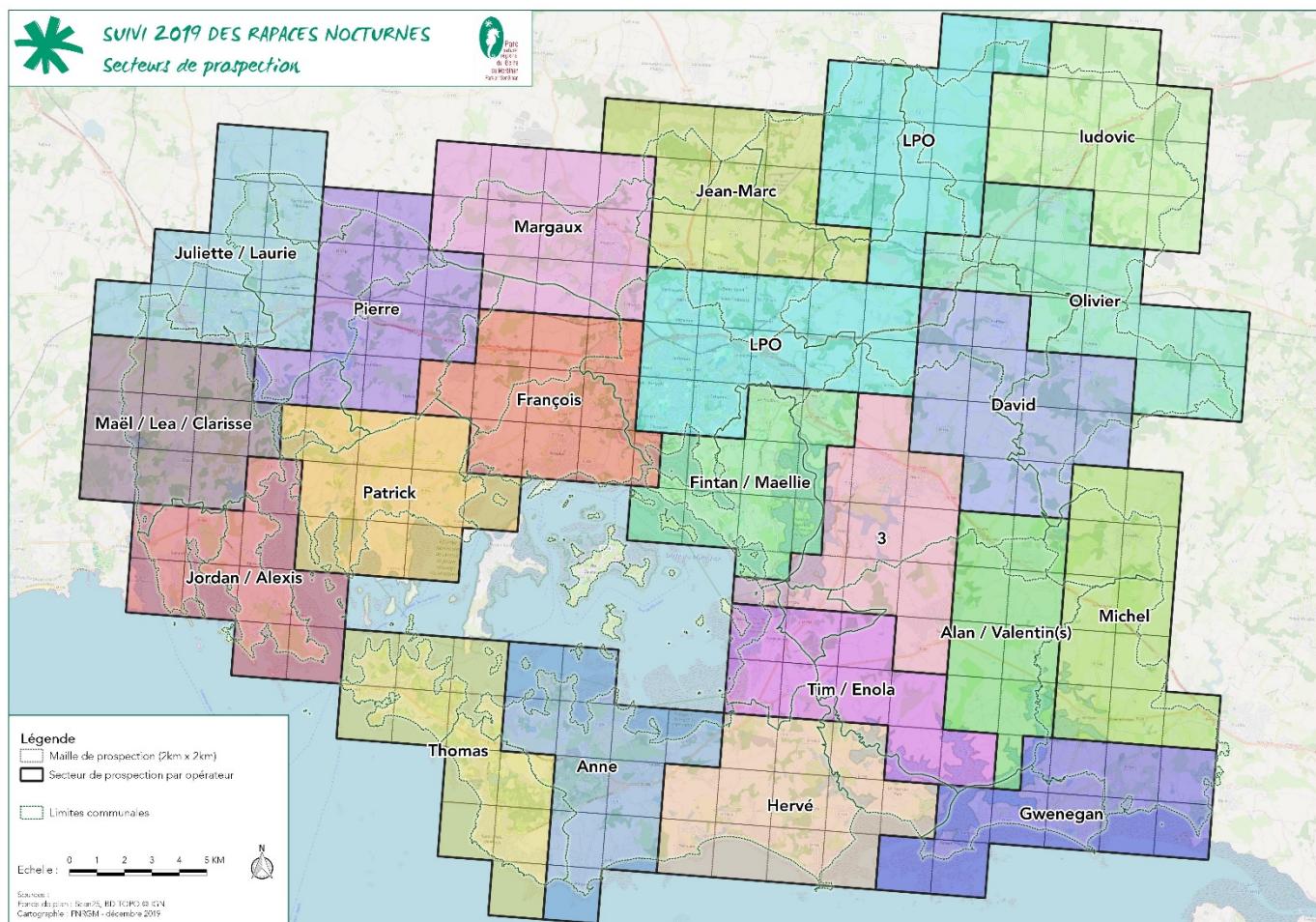


# le protocole d'inventaire

## Le découpage du territoire

Pour l'ensemble des quatre campagnes, un même découpage de territoire a été conservé pour mener les prospections sur la base de carrés de 4 kilomètres carrés (2 km x 2 km) avec un point d'écoute plus ou moins central en fonction des limites communales. Des découpages fins ont été réalisés pour obtenir des entités de prospections cohérentes, en fonction des axes de circulation, des presqu'îles et des bras de mer ; mais aussi en fonction des lieux d'habitation de chacun afin de limiter au maximum les déplacements.

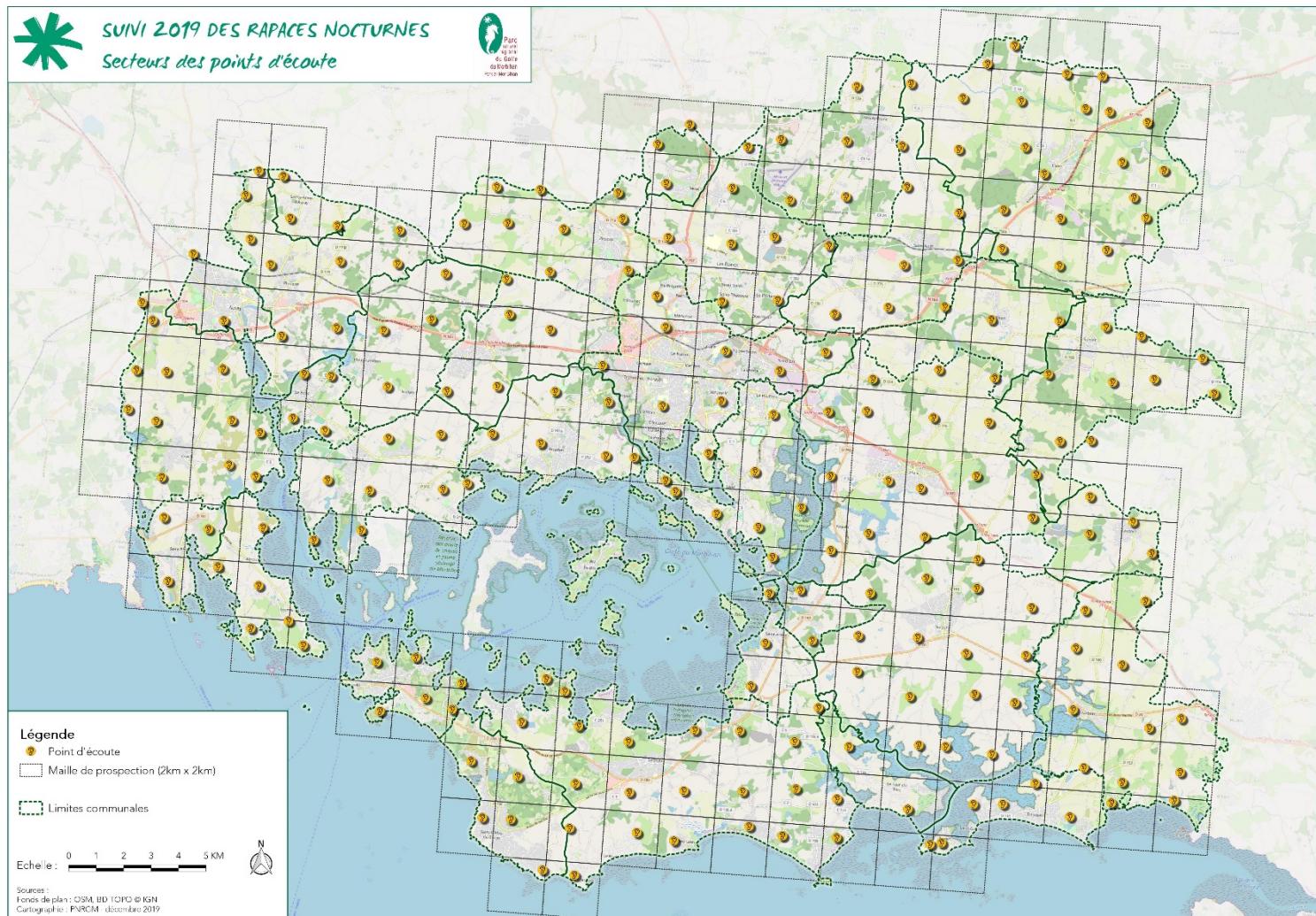
Dix à douze points d'écoute ont été attribués aux 22 prospecteurs répartis sur les 240 carrés de l'étude. 247 points d'écoute avaient été établis en 2013. En 2015, suite à la création du Parc naturel régional, les points d'écoute des communes non adhérentes au Parc ont été supprimés. Toutefois, afin de conserver une certaine cohérence de territoire, les carrés à cheval sur une commune adhérente et non adhérente au Parc, ont vu leurs points d'écoute modifiés et décalés sur une partie de territoire adhérente au Parc. Les communes de Baden et de Plougoumelen en démarche de communes associées avec le Parc ont été intégralement recensées. Pour des raisons d'accessibilité nocturne, aucune prospection spécifique n'a pu





avoir lieu sur les îles du golfe du Morbihan (notamment sur la commune de l'Île d'Arz, commune du Parc).

Au total, pour la session 2019, 239 points d'écoute ont été déterminés de manière à se situer préférentiellement en position centrale d'une maille ; mais aussi dans la mesure du possible, à moins de 300m de sites propices à la Chouette effraie (hameau, grange, hangar, exploitation agricole...) ; à la chouette hulotte (zone boisée, bocage dense...) ainsi que de sites propices à la Chouette chevêche (vieux verger...).



Organisation de la prospection nocturne 2019



L'ensemble des prospections a eu lieu entre le 20 février et le 08 mars 2015 selon le protocole établi. Une réunion préalable d'informations a été organisée le 04 février 2015 à la médiathèque d'Arradon (cf. article de journal en annexes n°1).

Afin de limiter les perturbations sonores liées à la circulation routière, ont été privilégiées les prospections durant la semaine et le premier point de recherche devait être réalisé à partir de 20h30.

Chaque prospecteur avait en sa possession un dossier avec différents documents de terrain : une fiche de consignes et des fiches de terrain sur lesquelles figurait un plan de chaque carré à prospecter et la localisation du point d'écoute.

Le dossier comprenait aussi un CD avec une plage de son d'un peu plus de 15mn, alternant des temps de silence et les chants des trois espèces de rapaces nocturnes de la manière suivante : 30 secondes de chants d'une espèce toutes les minutes avec trois répétition soit trois fois chevêche puis trois fois effraie et enfin trois fois hulotte.



A chaque point d'écoute, l'enregistrement sonore était diffusé à l'aide d'une petite enceinte portative.

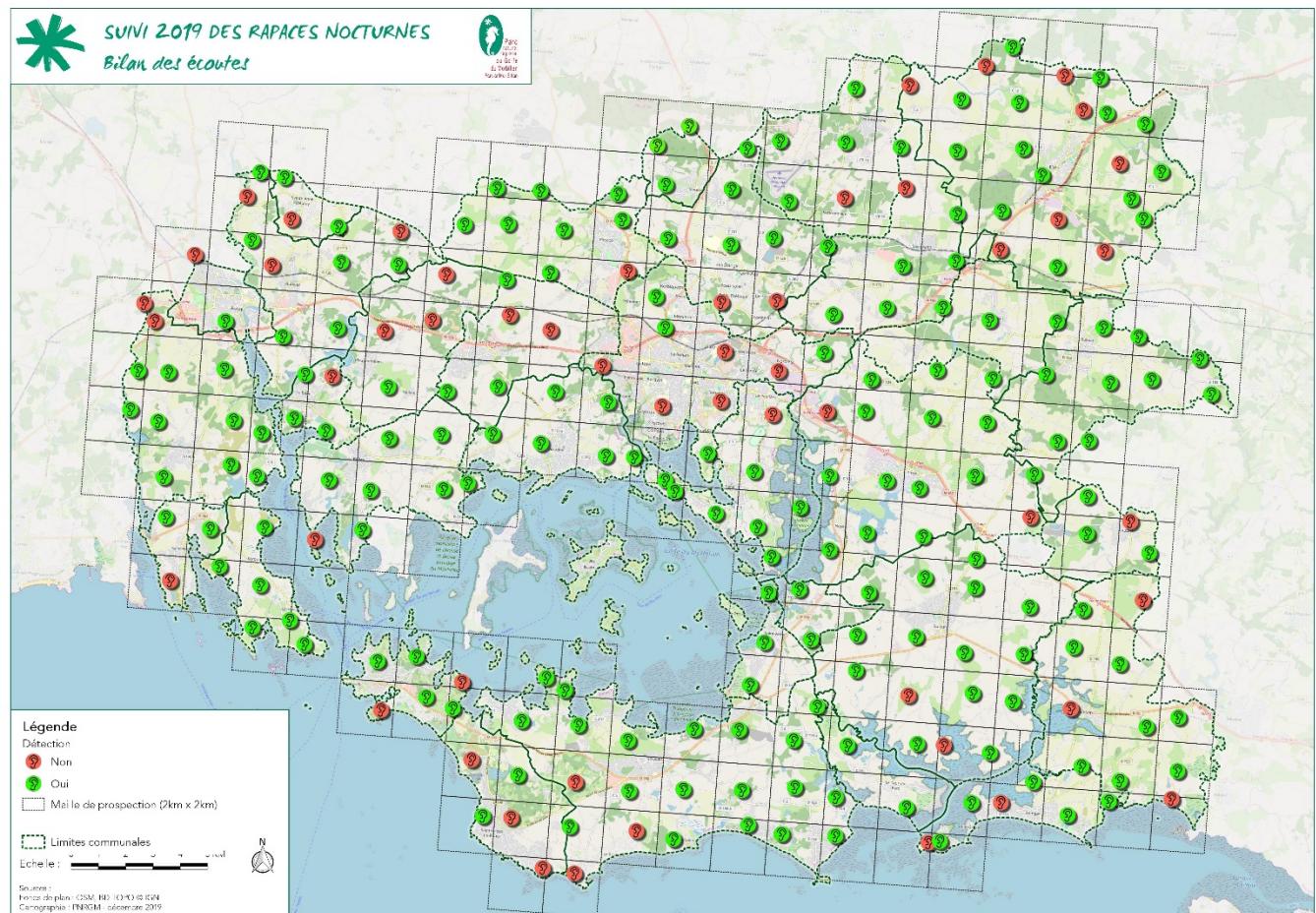
Les réponses des oiseaux étaient ensuite notées sur la carte en fonction de leur distance et de leur orientation, ainsi que sur une frise de son permettant d'analyser le temps de réaction et les réponses des oiseaux. Lorsque c'était possible, le sexe de chaque individu était précisé. (cf. exemple de fiche en annexe n°2)

Le temps d'écoute de 15 minutes terminé, l'équipe de prospection se dirigeait ensuite vers le site de prospection suivant.



# Résultat de la campagne 2019

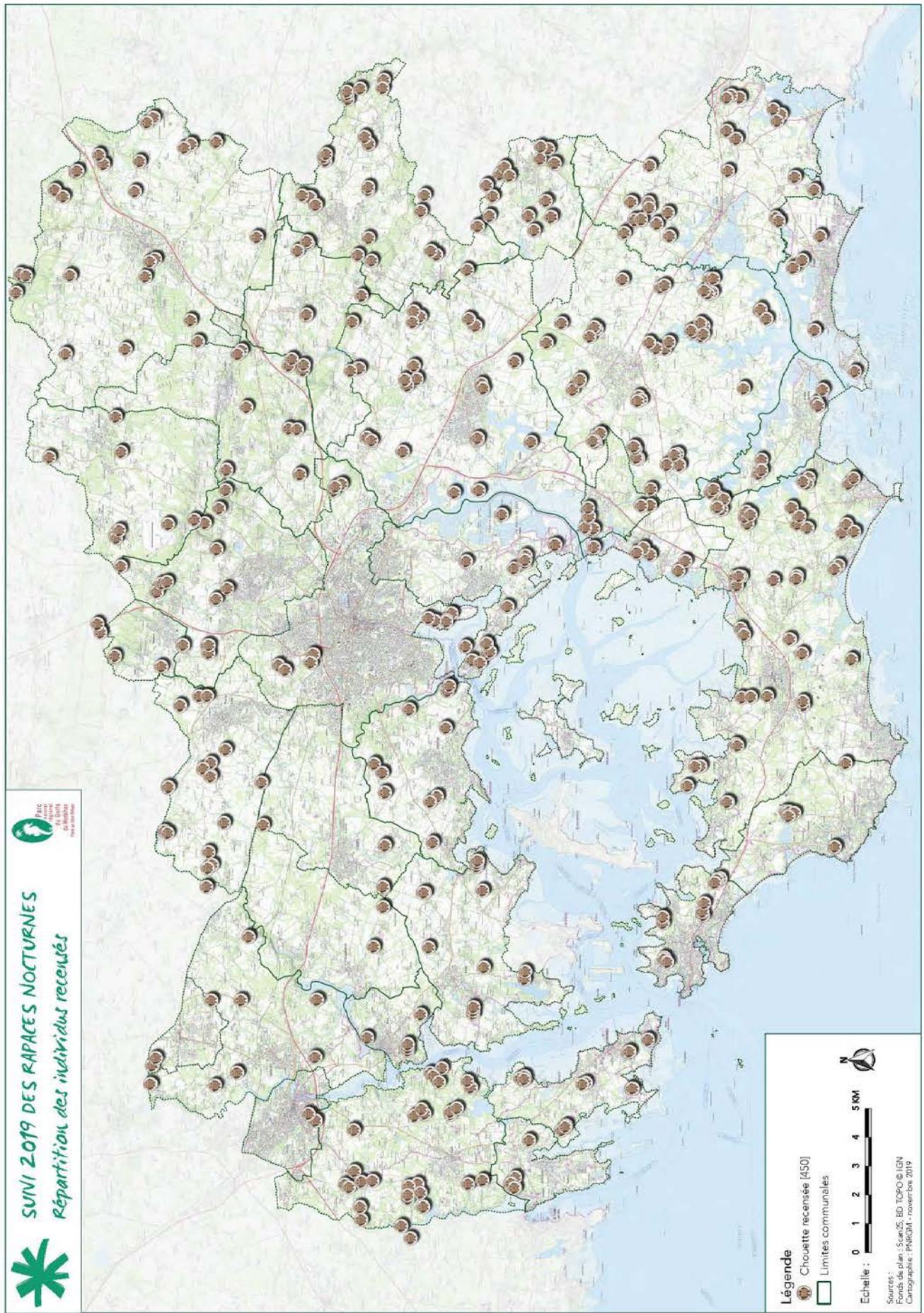
Sur les 239 points d'écoute mis en place, la présence d'au moins une espèce de rapaces nocturnes a été attestée sur 187. Pour cinquante-deux points, la prospection n'a abouti à aucune détection. Ces points se situent majoritairement à proximité des agglomérations de Vannes et Auray et le long de RN 164. Plusieurs points sans détection se situent également en bord de mer. Sur ces points, la présence d'un fond sonore continu a pu gêner l'écoute.

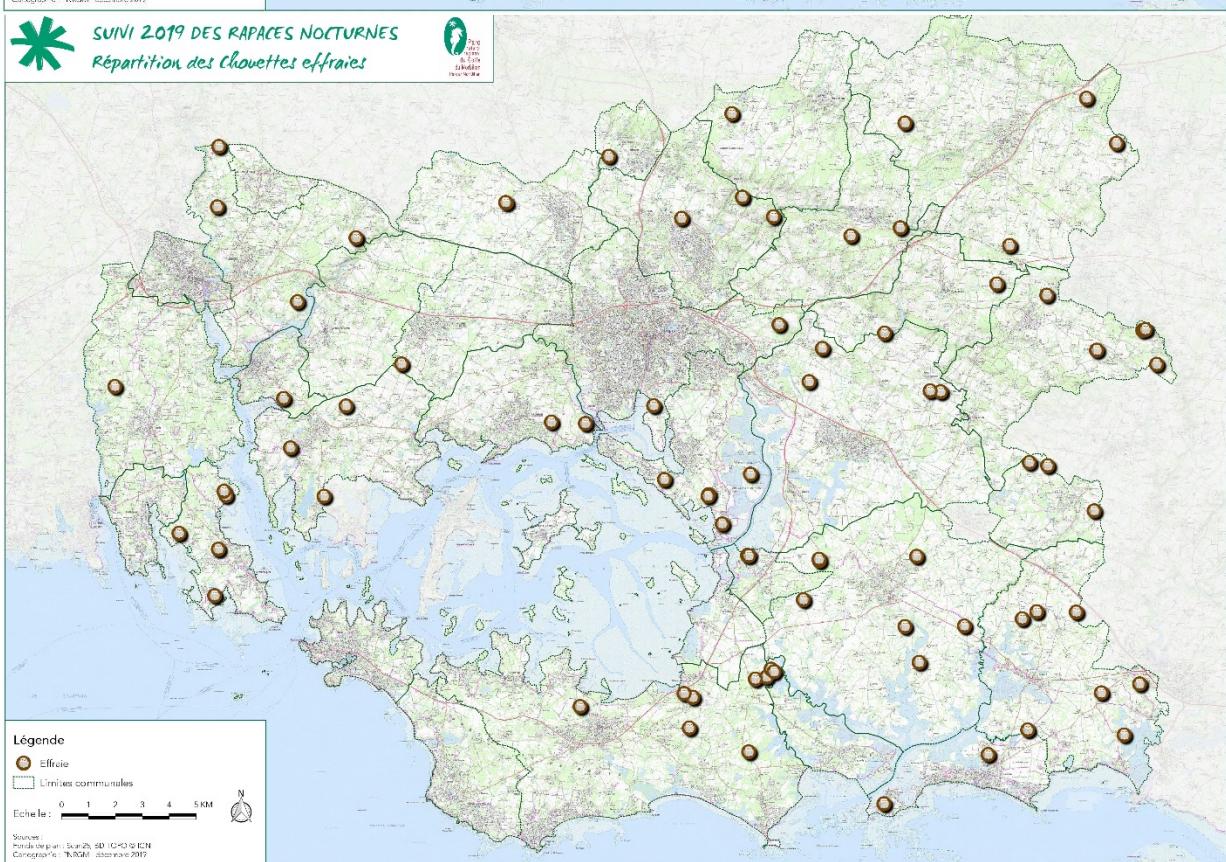
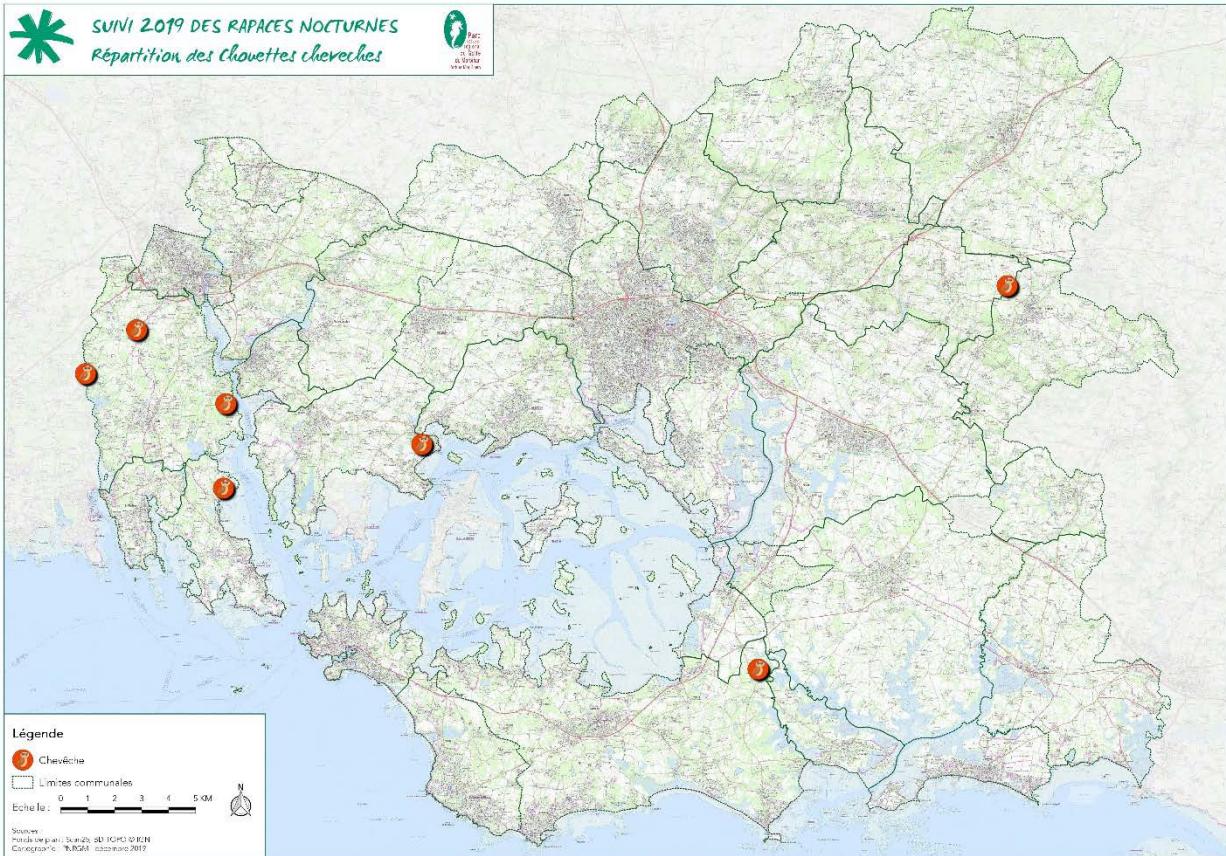


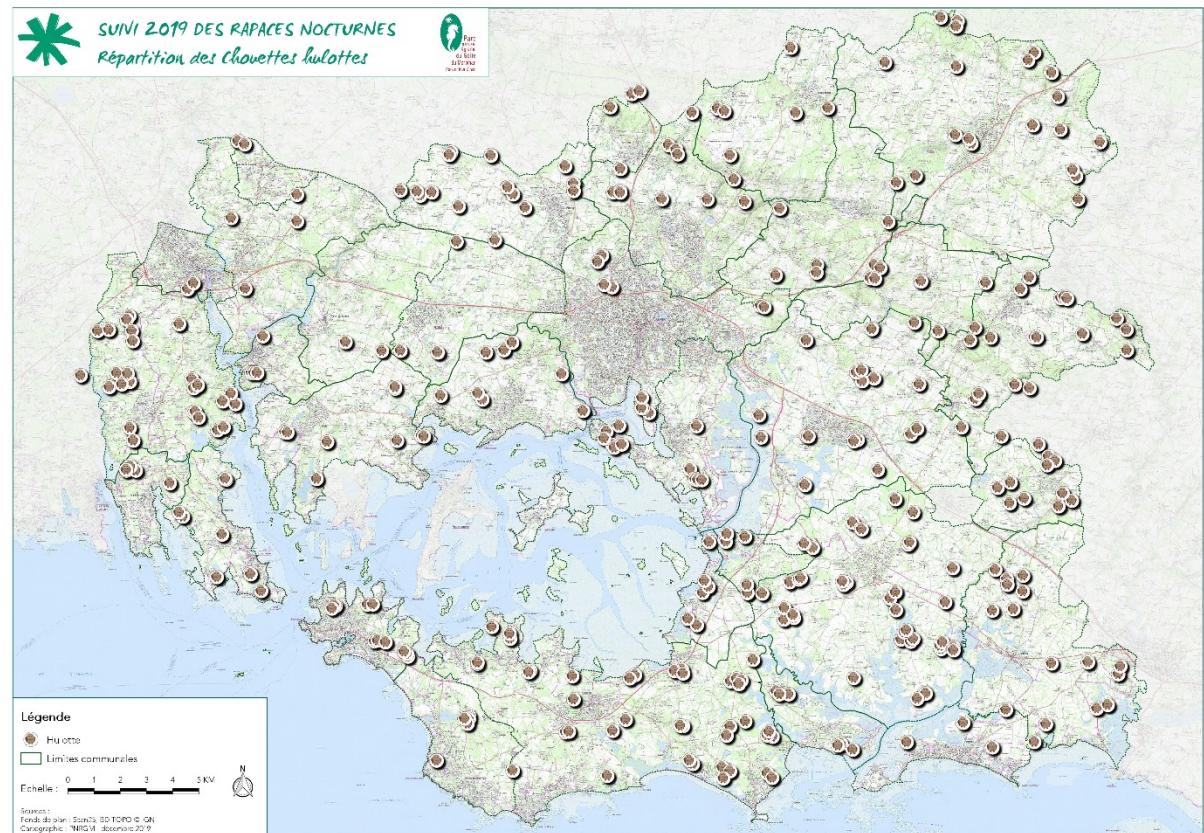
598 contacts avec des oiseaux ont été relevés lors de cette campagne de prospection. Ces contacts pouvant être multiples pour un même individu, après analyse, ces contacts correspondraient à 450 rapaces nocturnes.

Chouette Chevêche	Chouette Effraie	Chouette Hulotte	Total
7	80	363	450

Les détections ont été majoritairement sonores pour 374 individus lors la campagne 2019. 76 individus ont pu être aperçus lors de phase de rapprochement ou de survol de l'opérateur.









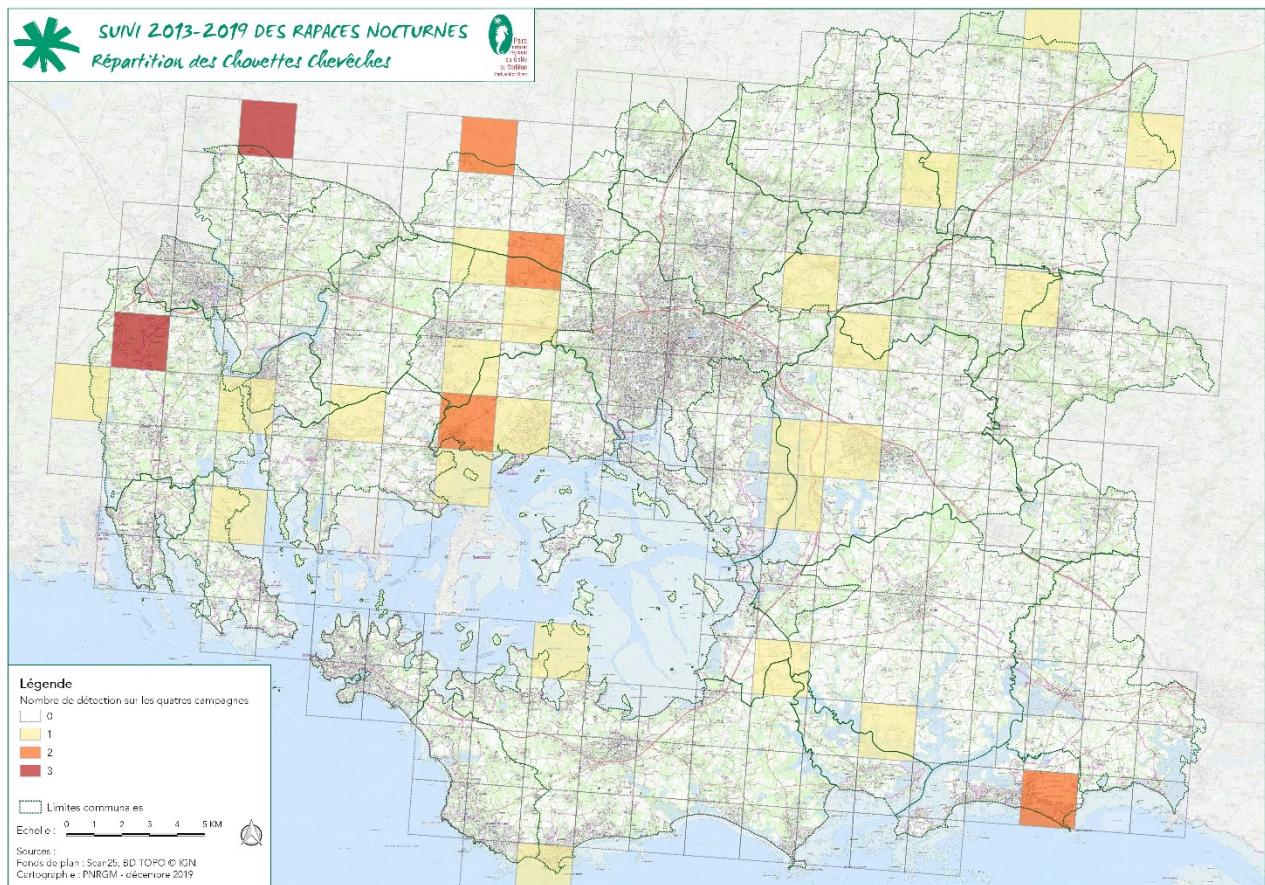
## La Chouette chevêche

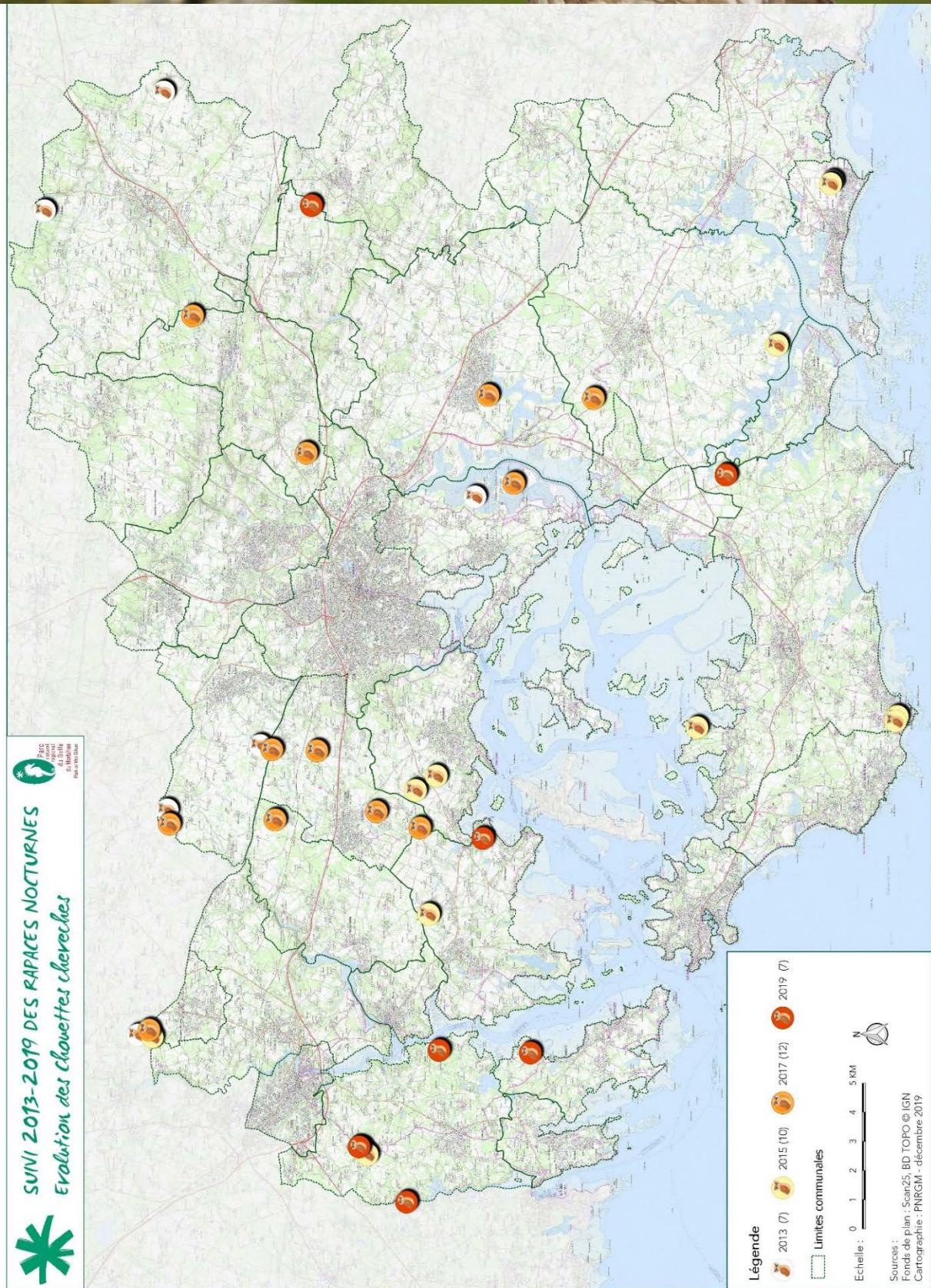
Les résultats des différentes campagnes sont cohérents pour cette espèce en forte régression sur notre territoire. Le dernier atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne estimait une population régionale à au moins 1000 couples.

Globalement, à partir des quatre campagnes, on observe une population d'environ une dizaine d'individus sur le territoire du Parc naturel.

2013	2015	2017	2019
8	10	12	7

Cette population semble se situer majoritairement sur le secteur ouest du Golfe mais la variabilité spatiale des détections est relativement importante. On peut ainsi observer qu'aucun point d'écoute ne présente une détection complète sur les quatre campagnes. Seuls deux points sont concernés par trois détections : au nord de Sainte-Anne d'Auray et sur le secteur nord de la commune de Crach. La présence avérée à deux reprises de la Chouette Chevêche a été reportée sur quatre points d'observation dont deux sur Plescop, un sur Arradon et un dernier à l'est de Damgan. La présence à une seule reprise de Chouette Chevêche a été remontée sur 25 points d'observation.





Sources :  
Cartographie : PNRM - décembre 2019



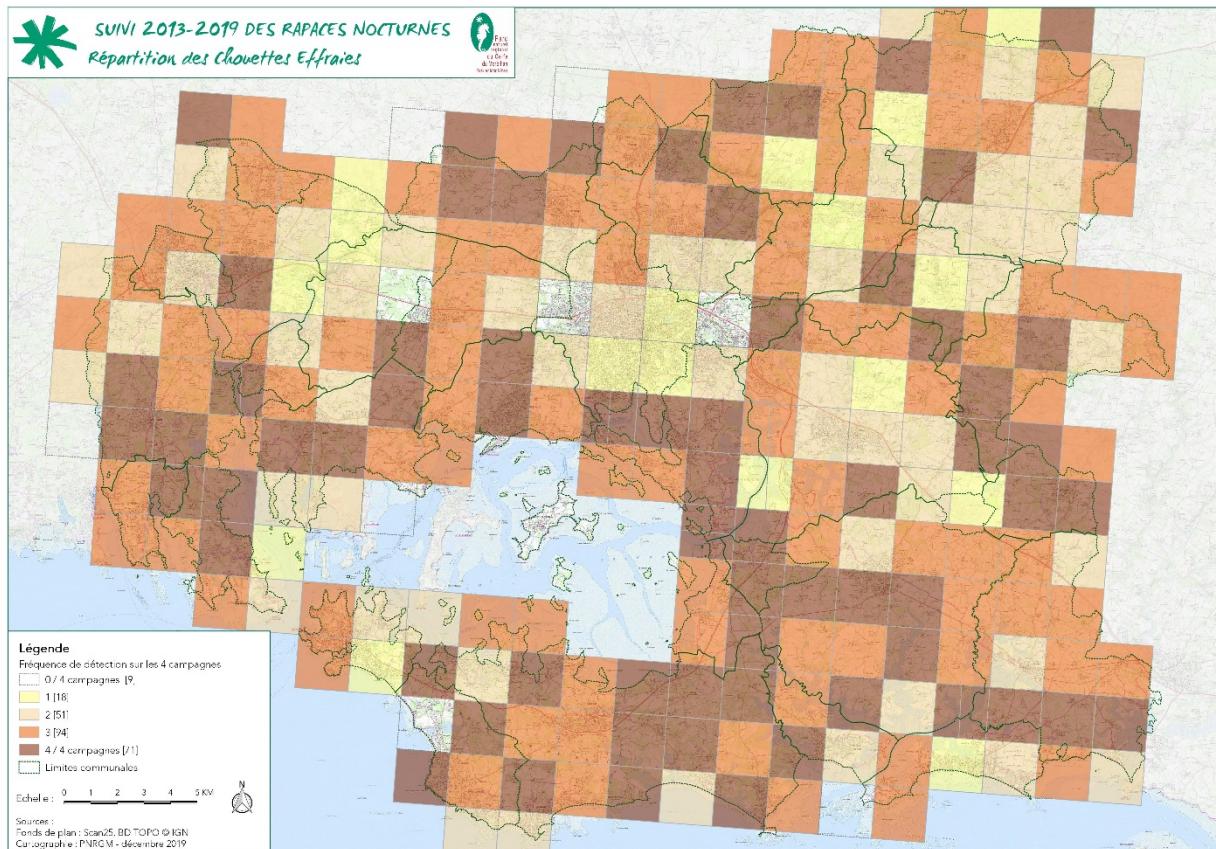
# La Chouette Effraie

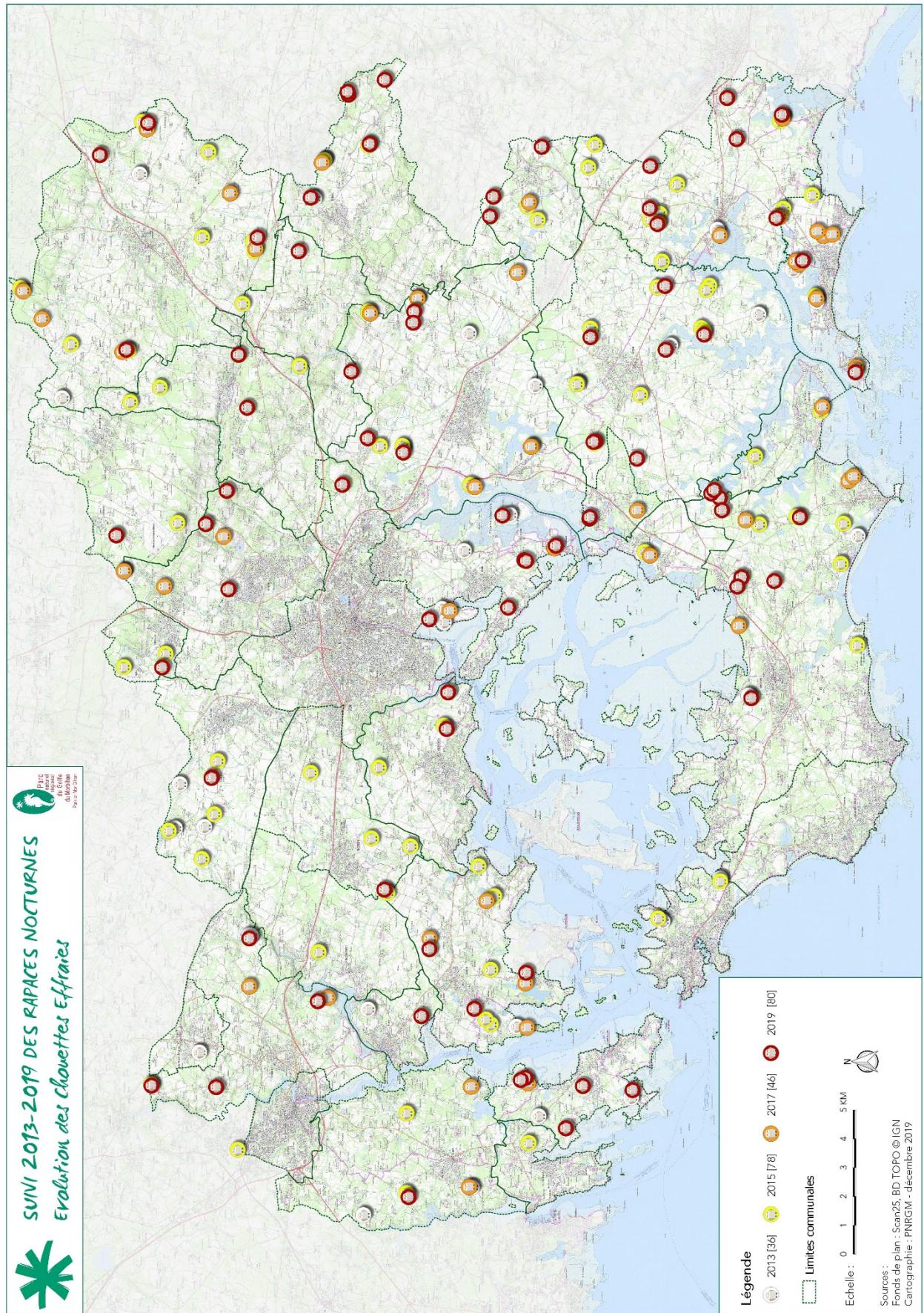
La Chouette Effraie est davantage présente sur le territoire du Parc naturel. Sur les quatre campagnes, la population s'établit en moyenne à une soixantaine d'individus avec un maximum de détection en 2019 avec 80 individus. Les différentes campagnes mettent ainsi en évidence une variabilité importante du nombre de détections : +42 entre 2013 et 2015, - 32 entre 2015 et 2017 et enfin, +34 entre les deux dernières campagnes.

2013	2015	2017	2019
36	78	46	80

L'absence de détection de Chouette Effraie au cours des quatre campagnes ne concerne que 9 points d'observation. A l'inverse, 165 points enregistrent une détection lors de trois ou quatre campagnes.

La population semble s'établir préférentiellement sur les communes limitrophes du Golfe notamment sur Séné, Le Hézo et Saint Armel. Une population bien établie est également présente au sud de Crach et à Locmariaquer. Sur les communes retro-littorales, les détections ont une variabilité plus importante. On pourra toutefois remarquer la présence marquée sur les communes de Sulniac et Lauzach, sur la commune de Plescop et sur le secteur sud d'Ambon.







## La Chouette Hulotte

Les résultats des quatre campagnes de prospection confirment l'omniprésence de la Chouette hulotte sur le territoire du Parc. Souvent présentée comme une espèce forestière, il s'agit d'un rapace nocturne de milieux bocagers mais aussi de parcs urbains.

Les excellentes conditions météorologiques de la campagne 2015 ont aussi grandement contribué à la détection des oiseaux. La Chouette hulotte est une espèce particulièrement réactive à la technique de la repasse. Le chant du mâle, démonstratif et sonore, a été identifié très fréquemment, même à longue distance.

2013	2015	2017	2019
265	360	398	363

Sur les quatre campagnes, on constate un nombre important de réponses. Entre 268 et près de 400 oiseaux ont pu être recensés avec des densités parfois fortes sur des sites favorables. Ainsi, plusieurs points d'écoutes rapportent jusqu'à 4 individus dénombrés de façon simultanée et la grande majorité des sites révèle la présence d'un effectif à minima de deux oiseaux.

